

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation 31/03/2025 **L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le quatre avril à vingt heures.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage
Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, AUMONT Alexis, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, CEDEYN Jean-Claude, LAVEILLE Olivier.

Nombre de Conseillers
En exercice 11 **Absent excusé :** MORIN Olivier.

Présents 08

Votants 08

Dont Pouvoir 00

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Pouvoir :

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

Objet : Travaux local annexe école de Berthouville

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis pour des **travaux de maçonnerie**, à savoir :

Nom entreprise	Travaux maçonnerie (sol, murs, plafond, isolation)
Bati Renov	13 368.60 euros ttc
EURL Duvivier Thomas	10 642.50 euros ttc
L3A MACONNERIE	12 336.00 euros ttc

Cette dépense sera mandatée sur la section d'investissement au chapitre 21- immobilisations corporelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide **à l'unanimité** :

- De retenir le devis de l'entreprise **EURL Duvivier Thomas** d'un montant de **10 642.50 euros ttc**,

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
 - Notification ou publication le
- Le Maire

